

DEVIS DESCRIPTIF COMMERCIAL

« *Résidence Brossolette* »

BRETIGNY SUR ORGE (91220)

GROS OEUVRE

Fondations suivant étude du sol et avis du bureau de contrôle.

Plancher bas du sous-sol constitué d'un dallage béton sur forme compactée.

Maçonnerie en élévation en parpaings creux avec enduit hydraulique et doublage thermique.

Murs séparatifs d'appartement réalisés par parpaings pleins ou en béton banché.

Linteaux des baies, poteaux et poutres en béton armé.

Seuil et appuis de baies en béton moulé.

Plancher haut du rez de chaussée et des étages constitué d'une dalle pleine en béton armé, à l'exception du plancher haut du dernier étage qui est constitué par la charpente et par un complexe en plaques de plâtre.

Isolation acoustique conforme à la réglementation (NRA).

CHARPENTE

Toiture à 2 pentes avec croupe.

Charpente en sapin traité réalisée en fermettes assemblées par connecteurs métalliques.

Fixation à la maçonnerie par l'intermédiaire d'une sablière.

COUVERTURE

Couverture en tuile béton couleur flammée, posée sur liteaux avec façon de rive, faitage noue et arêtier.

Gouttière et descente de gouttière en PVC.

RAVALEMENT

Enduit hydraulique projeté finition grattée.

Modénature en finition lissée suivant plan des façades.

Tableaux et voussures réalisés en enduit taloché ou lissé.

MENUISERIES EXTERIEURES - FERMETURES

Fenêtres et portes-fenêtres ouvrant à la française en PVC blanc avec double vitrage isolant.

Fermeture des baies par volets roulants en PVC blanc.

Barre d'appuis et garde-corps métalliques suivant plan de façade.

MENUISERIES INTERIEURES

Portes palières à âme pleine équipées d'une serrure de sécurité 3 points.

Bloc portes de distribution à âme alvéolaire avec garniture métallique.

Façade de placard coulissante ou ouvrante à la française avec tablette et tringle métallique suspendue, implantation selon plans de vente.

PLATRERIE - ISOLATION

Cloisons de distribution de 5 cm d'épaisseur minimum constituées de deux plaques de plâtre et d'une âme alvéolaire.

Panneaux de doublage thermique sur maçonnerie constitués d'une plaque de plâtre fixée sur isolant en polystyrène. Epaisseur d'isolant selon calculs.

Plafond sur combles perdu réalisé en plaque de plâtre fixées sur ossature métallique.

Isolation thermique dans les combles par projection de laine de roche ou de laine de verre déroulée.

Isolation acoustique sur murs mitoyens des pièces habitables conforme à la NRA.

PLOMBERIE

Alimentation eau chaude, eau froide en partie apparente et encastrée.

Production d'eau chaude sanitaire par ballon électrique à accumulation.

Evacuation en tuyau PVC série assainissement.

Meuble évier en inox comprenant une ou deux cuves suivant plans, un égouttoir. Meuble sous évier.

WC avec réservoir de chasse, ensemble en céramique émaillée.

Lavabo sur colonne en céramique émaillée.

Baignoire en acier émaillé avec façade en panneaux stratifié sur vérins, robinetterie à inverseur flexible et douchette.

Appareils sanitaires équipés de robinetterie type mitigeur.

Attentes d'alimentation et d'évacuation pour lave linge et/ou lave vaisselle situées dans la cuisine.

ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Installation de type encastrée depuis le tableau d'abonné.

Distribution des points lumineux et prises de courant conforme aux recommandations de PROMOTELEC.

Chauffage électrique réalisé à partir de convecteurs avec thermostat incorporé. Label VIVRELEC.

Pilotage de l'ensemble des convecteurs par une horloge programmable sur une zone.

VENTILATION

Groupe de ventilation mécanique installé dans les combles.

Entree d'air située dans les pièces principales (séjours et chambres) dans les menuiseries ou la maçonnerie selon façades.

Evacuation en pièces de service (cuisine, bains, WC), sortie de l'air hors toiture.

REVETEMENT DE SOL - FAIENCE

Sol souple motif « parquet » posé au sol des entrées, cuisines, séjours, chambres et dégagements avec plinthes en bois peintes.

Sol souple de couleur posé au sol des salles de bains et WC avec plinthes en bois peintes.
Carreaux de faïence posés au droit des appareils sanitaires (baignoire, évier).

PEINTURE – PAPIER PEINT

Après préparation :

Peinture glycérophtalique finition satinée sur bloc portes intérieures, plinthes bois, bâtis et autres boiseries.

Peinture blanche vinylique finition mate sur plafonds des pièces sèches.

Peinture blanche glycérophtalique finition lisse satinée sur plafonds des pièces humides.

Papier peint lavable (150 g/m²) sur murs des pièces sèches.

Papier peint lavable (180 g/m²) sur murs des pièces humides.

PARKING EN SOUS-SOL

Protection sur rue de l'ensemble des parkings par une porte métallique motorisée commandée par boîtier individuel à infrarouge.

ASCENSEURS

Cabines d'ascenseurs desservant tous les niveaux y compris le sous-sol.

HALLS D'ENTREE DE L'IMMEUBLE ET CIRCULATIONS INTERIEURES

Porte d'accès au hall de l'immeuble en acier thermolaqué avec double vitrage.

Contrôle des accès par digicode et interphone.

Ensembles boîtes aux lettres situé dans les halls.

Carrelage en grès cérame sur chape isophonique au sol des halls d'entrée.

Moquette décorative au sol des circulations d'accès aux logements.

Revêtement décoratif sur mur et plafond (au choix de l'Architecte).

Eclairage par appliques ou spots incorporés dans le faux plafond.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Raccordements EU, EV et EP sur réseaux existants.

Branchements et raccordements EDF, PTT, eau potable.

Plantations de végétaux suivant plan de masse.

Terrasse en béton désactivé sur sol stabilisé pour les appartements du rez de chaussée (suivant plan de masse).

REMARQUE : Il est expressément entendu que l'Architecte pourra, avec l'accord du Maître d'ouvrage, accepter de l'entreprise ou proposer de lui-même le remplacement des prestations qu'il jugera au moins similaires, c'est-à-dire de caractéristiques équivalentes ou supérieures, notamment si des impératifs techniques, esthétiques ou d'approvisionnement l'exigent.